

SUIVI DE LA REPRODUCTION DES MOULES DANS LE BASSIN D'ARCACHON EN 2017

Pour la deuxième année consécutive nous avons cherché à caractériser le recrutement des moules dans le Bassin d'Arcachon. En 2017 nous avons suivi à la fois les concentrations de larves dans l'eau parallèlement au captage des naissains de moule sur corde.

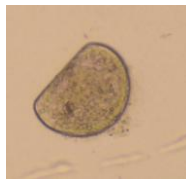
Ce programme est financé par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et de l'Union Européenne (FEAMP). Il fait l'objet d'un cofinancement du Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine (CRC-AA).

Fiche de Synthèse

Suivi des larves de moules

Ce suivi est réalisé sur les sites d'**Arguin** et du **Courbey**. Il est bimensuel de fin février à mi-avril, puis hebdomadaire jusqu'à début juillet. Il permet d'**informer les ostréiculteurs** sur les quantités de larves présentes dans le milieu et susceptibles de coloniser les poches ostréicoles.

Larve de moule au stade *petite*.



Suivi du captage sur cordes

En 2017, le captage des naissains de moules sur corde a été étudié sur 3 zones : **Arguin**, le **Courbey** et la **Humeyre** (cf. carte ci-contre).



Sur ces 3 parcs, des cordes de coco ont été mises en place sur des structures spécifiques (cf. ci-dessous). Les cordes ont été posées tous les 15 jours et relevées avant chaque nouvelle pose, pour permettre le comptage de naissains captés.

Ce suivi intervient **en complément** de celui sur les larves de moules et permet de **rendre compte aux professionnels** de la quantité de naissains de moules susceptibles de capter sur les parcs ostréicoles.

Tronçons de corde de coco après 15 jours de pose.



Structure expérimentale du Creaa pour le captage des naissains de moules.



Installation sur le parc.

LE SUIVI DES LARVES DE MOULES

La température moyenne de l'eau en 2017 a été globalement supérieure à la température moyenne de ces 11 dernières années¹ de plus de 1°C, avec un maximum de +2,9°C le 07 juillet, sauf entre fin avril et mi mai où les températures étaient plus basses que la normale aux mêmes périodes (entre -0,9°C et -2,2°C le 09 mai).

Les larves sur Arguin

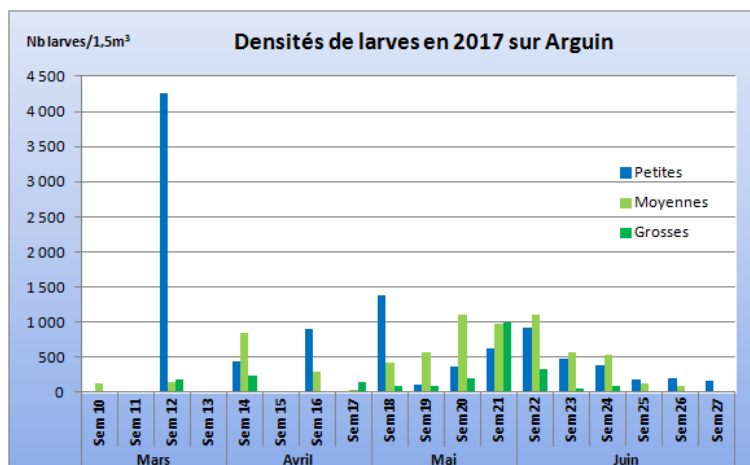


Fig.1 : Nombre de larves/1,5m³ à Arguin.

Sur Arguin (fig.1), les quantités de larves pêchées sont globalement faibles. Une **poncte principale** a été observée le 23 mars, avec une quantité modérée de **larves au stade petites** de **4 260 larves/1,5m³**. Tous les autres prélèvements présentent des concentrations inférieures à 1500 larves/1,5m³. La quantité totale observée sur Arguin est de 10 430 petites larves.

La **quantité de larves au stade grosses** a été **globalement faible à modéré** jusqu'à mi mai, avec des quantités généralement inférieures à 200 larves/1,5m³, sauf les 05 avril, 15 mai et 31 mai avec respectivement 240, 210 et 330 larves/1,5m³. **Un pic a été observé le 22 mai avec 1 000 larves /1,5m³**.

Les larves au Courbey

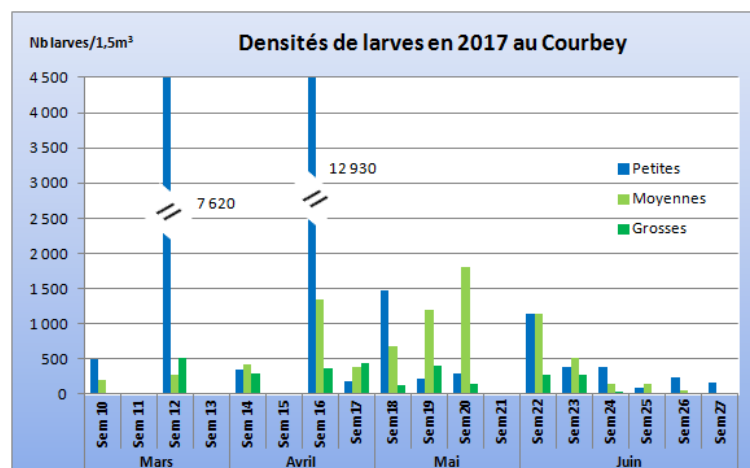


Fig.2 : Nombre de larves/1,5m³ au Courbey.

Au Courbey (fig.2), on a pu observer sur l'ensemble de la saison des **quantités plus importantes de larves au stade petites** que sur Arguin. La quantité totale observée est de 25 990 larves, malgré un prélèvement en moins (le 22 mai).

Deux **pics ont été caractérisés** :

- le 23 mars avec 7 620 *petites* larves/1,5m³
- le 18 avril avec 12 930 *petites* larves/1,5m³

Des **quantités moyennes de larves au stade grosses** ont été dénombrées entre le 23 mars et le 09 mai (>300 larves/1,5m³ avec un maximum de 510 larves/1,5m³ le 23 mars).

A partir de mi juin, sur les deux sites, les quantités de larves ont été faibles, ce qui signifie la fin de la saison de captage.

¹Moyenne des températures sur les sites de Bouée 13, Bouée 7 (zones Arguin) et Courbey - données Ifremer réseau ARCHYD.

LE SUIVI DU CAPTAGE DE MOULES SUR CORDE

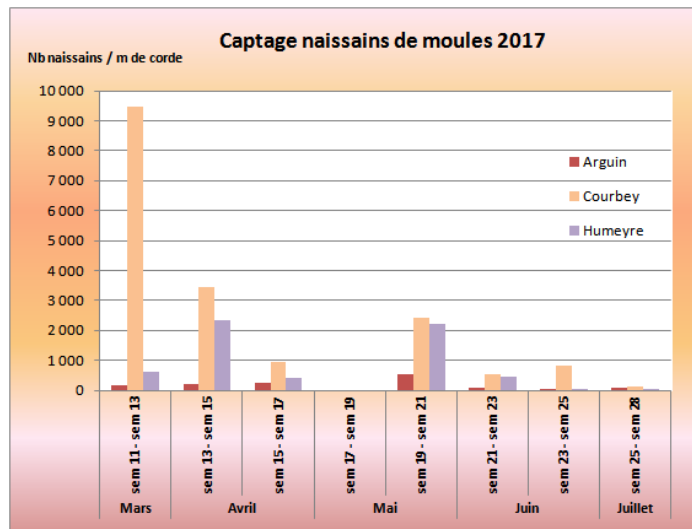


Fig.3 : Nombre de naissains de moules / m de corde.

Arguin

Sur ce site, la structure de captage a été posée sur un parc haut de la zone « Arguin Nord ».

Les densités de naissains par mètre de cordes ont été globalement faibles sur l'ensemble de la saison. Les **quantités étaient généralement inférieures** à 300 naissains/m par quinzaine, et seulement 510 naissains/m pour la corde restée un mois² sur parc.

Le Courbey

Le Courbey est apparu être le **site le plus impacté par le captage de moules**. Sur les cordes dont la structure a été posée en bordure de chenal, on a observé au minimum 1 000 naissains/m de corde jusqu'à mi-mai. **Trois pics de captage** ont été mis en évidence :

- du 09 au 27 mars avec 9 467 naissains de moules/m de corde : captage principal
- du 27 mars au 13 avril avec 3 433 naissains
- du 25 avril au 24 mai² avec 2 217 naissains

Ces fortes densités de naissains sont en adéquation avec les concentrations de grosses larves observées sur ce même site (fig 2.). Le fort captage de mars est vraisemblablement la conséquence d'émissions de larves importantes en février (hors période de suivi).

La Humeyre

La structure a été posée sur un parc en bordure de chenal. **Le nombre de naissains fixés sur les cordes a été plus important que sur Arguin, mais plus faible que sur Courbey.** Il est au minimum de 400 naissains/m jusqu'à début juin, avec **2 pics** observés :

- 2 337 naissains /m de corde entre le 27 mars et le 13 avril
- 2 217 naissains/m de corde sur la période du 25 avril au 24 mai (corde restée un mois² sur le parc)

A partir de fin juin, les quantités de naissains de moules captés étaient faibles sur les trois sites, ce qui signifie la fin de la saison de captage.

² Mauvaises conditions météorologiques qui n'ont pas permis de relever les structures pour changer les cordes.

Ce qu'il faut retenir en 2017 ...

En ce qui concerne les larves...

Les **pontes importantes** se sont déroulées sur **deux périodes principales**, fin mars et début mai sur les deux sites, avec une ponte supplémentaire sur le site du Courbey mi avril. Contrairement à l'année 2016, les quantités de **petites larves** ont été plus importantes sur le site du Courbey que sur Arguin.

Les quantités de **grosses larves** ont été faibles sur Arguin hormis un pic atteint le 22 mai, et elles ont été plutôt modérées sur le Courbey entre fin mars et début mai.

A partir de **mi juin**, aucune observation significative de larves quels que soient les stades n'a été faite marquant ainsi la **fin de la saison**.

Par rapport au suivi réalisé à Marennes-Oléron (parc de Trompe-Sot), les quantités de larves de moules ont été un peu plus importantes sur le Bassin d'Arcachon en début de saison. La reproduction paraît cependant plus tardive à Marennes avec une ponte importante le 17 mai de 22 400 *petites larves*/1,5m³.

En ce qui concerne le captage...

Sur les cordes, le captage a été le plus important sur le Courbey, notamment entre le 09 et le 27 mars. Les quantités sont plus modérées sur la Humeyre et plus faibles sur Arguin.

Les **périodes principales de captage se situent entre début mars à mi avril**, sauf sur Arguin qui a présenté de faibles valeurs de captage tout au long de la saison.

Le mois de mai apparaît favorable au captage sur les trois sites mais ce constat doit être pris avec prudence car les cordes sont restées deux fois plus longtemps sur les parcs.

A partir de **fin juin** très peu de naissains de moules ont été observés sur les cordes posées sur chacun des sites marquant ainsi la **fin de la saison de captage**.

En conclusion : la saison de reproduction des moules à Arcachon paraît précoce comme le montre le captage et la présence de grosses larves en mars. Ceci commande de réaliser le suivi de la reproduction plus tôt. Les suivis des larves et du captage sur cordes conduits simultanément semblent donner des informations redondantes quand aux périodes de captage, le suivi des larves permet cependant d'anticiper les périodes de captage.

Tous les résultats sur les larves sont consultables sur le site Internet : <http://www.creaa.fr>

Remerciements : Nous remercions les professionnels partenaires qui rendent ce suivi possible en nous prêtant des installations sur leurs parcs et/ou en participant aux sorties et le CRCAA qui héberge notre antenne à Arcachon.

Traitement et rédaction : M. BÉCHADE, AL. BOUQUET

Collaboration : A. VIAUD, M. GUEVEL, G. LE GALL

Avec le soutien financier de : Et la participation financière de :



creaa